



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

**ÉLECTION DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
SCRUTIN DES 12 ET 19 JUIN 2022**

Avis aux candidats souhaitant présenter une candidature

Pour le premier tour de scrutin

Les déclarations de candidature seront reçues à la Préfecture des Hauts-de-Seine :

- **du lundi 16 mai au jeudi 19 mai 2022 de 9 h 00 à 16 h 30**
- **le vendredi 20 mai 2022 de 9 h 00 à 18 h 00**

Pour le second tour de scrutin

Les déclarations de candidature seront reçues à la Préfecture des Hauts-de-Seine :

- **le lundi 13 juin 2022, de la proclamation des résultats par la commission de recensement général des votes à 16 h 30**
- **le mardi 14 juin 2022 de 9 h 00 à 18 h 00**

Le dépôt du dossier doit être effectué personnellement par le candidat ou son remplaçant à la préfecture des Hauts-de-Seine – 1^{er} étage – 167-177 avenue Joliot Curie – 92000 NANTERRE.

Pour le premier tour, il est **fortement recommandé aux candidats de prendre rendez-vous** pour le dépôt des déclarations de candidature au numéro de téléphone suivant : 01.40.97.23.29 de 09h00 à 16h30.

Toutes les informations utiles pour les candidats aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 sont sur le site internet :

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Elections/Elections-informations-locales/Elections-legislatives/Legislatives-2022>